

## PETITES ANNONCES

### IMMOBILIER

**20883** — VD TERRAIN AVEC MAISONS A USAGE COMMERCIAL.T.F. 1363M2 MTAGNE STE. 07 08 83 60 / 05 50 64 24

**21203** — Vend: Terrain 1600m2 TF à Angondjé. 65M.07 14 87 14

### EMPLOI OFFRE

**20702** — Embauche maçon/ferailleur - peintre - électricien - plombier - débroussaillieur. Tél. 06 72 52 34

**21133** — Ecole de la place cherche enseignantes du pré primaire. Tél : 06 08 79 03 / 07 94 61 32 / 07 80 28 28

### EMPLOI DEMANDE

**21180** — D.Tog 43 ans cher empl nounou logée&nourrie ou nounou-ménagère. tél: 04 91 52 68 ou 02 68 05 18

**21181** — J.D.Tog cher empl nounou-ménagère logée ou 1/2jrnée. 06 65 99 72

**21189** — J.D.Gab cher empl nounou ou ménagère 1/2jrnée. 06 45 09 84

**21201** — J.H cuis Bén cher emploi chez part cuis europ et afric, exp 18ans.07134046

**21202** — J.F togolaise cherche emploi nounou logée. Tel : 02 91 69 45

**21208** — J.F.Gab cher empl ménagère ou serveuse.02 75 18 82/07 40 26 19

**21215** — J.F.Tog cher empl nounou-ménagère logée&nourrie. 02 56 83 80

### DIVERS

**19917** — Tôles bac en promotion. 04 54 60 39/05 52 64 04

## AVIS

### GABON TELECOM

La société **GABON TELECOM** convie son aimable clientèle ayant au moins **deux factures impayées au 31 Octobre 2019**, au titre des prestations Fixe, Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le **18 Novembre 2019**. Passé ce délai, **GABON TELECOM** se réserve le droit de procéder à la résiliation de ses prestations.

**GABON TELECOM** remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. **21044**

### COMILOG

Depuis plusieurs semaines, des informations circulent sur les réseaux sociaux et autres voies de communication au sujet de supposés recrutements au sein de la COMILOG, des jeunes bacheliers des filières F1, F2, F3, F4 et MI, moyennant des frais de dossiers.

Face à cette situation déplorable, la Direction Générale de la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) tient à préciser que ces informations n'émanent pas d'elle et appelle à la plus grande vigilance.

Par ailleurs, la COMILOG rappelle, à toutes fins utiles, que les demandes d'emploi et de stage doivent être déposées aux endroits ci-après :

Moanda : Guérite du siège social sise à la Zone Industrielle ; Owendo : Guérite de la Direction Ferroviaires et des Installations Portuaires (DFIP) ; Libreville : 3e étage de l'immeuble Gécarr en face de l'Institut St Exupéry (Ex Institut français).

Ces demandes peuvent également être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : flash-emploi.zim@eramet-comilog.com.

### A PROPOS DE COMILOG

COMILOG est le 2ème producteur mondial de minerai à haute teneur de manganèse. Avec plus de 1900 collaborateurs au Gabon, COMILOG et la deuxième entreprise privée du pays, tous secteurs confondus.

COMILOG est une filiale du Groupe minier français ERAMET, qui est l'un des principaux producteurs mondiaux de :

??métaux d'alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers, ??ainsi que d'alliages et d'aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.

### Contact Presse :

**André Massard** : andre.massard@eramet-comilog.com

**Urbain Yenault** : urbain.yenault@eramet-comilog.com **21188**

### Emergence.com

**MAYOUNGOU, Jean Honore**, employé à emergence.com, en qualité d'agent des opérations est absent de son lieu de travail depuis le 15 septembre 2019. L'intéressé est prié de bien vouloir se présenter à la Direction dans un délai d'une semaine à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, son absence sera considérée comme un abandon de poste et traitée suivant les dispositions légales en vigueur. **21195**

### OIL INDIA LIMITED

### GABON PROJECT

### LIBREVILLE, GABON

### APPEL A LA MANIFESTATION D'INTERET

**Oil India Limited (OIL)** et son partenaire **Indian Oil Corporation Limited (IOCL)**, sollicitent l'appel à la manifestation d'intérêt de la part de fournisseurs de services d'Exploration & Production réputés et bien établis et répondant aux critères de pré-qualification pour la présélection et la publication de documents d'appel d'offres pour engager le service mentionné ci-dessous dans le cadre du forage d'exploration de deux puits dans le Block Shakti II (G4-245) au Gabon.

**(i) No EOI: EOI / OIL / GABON / DST-SPT/ 09/2019** pour la location de services **DST & SPT** avec tout le matériel, les consommables et la main-d'œuvre nécessaires pour deux puits d'exploration ainsi que l'extension d'un troisième puits au **BLOCK SHAKTHI-II** du Gabon.

Les sociétés intéressées ayant une expérience et une expertise sont invitées à soumettre leurs EOI à notre adresse e-mail : **oil-gabonproject@gmail.com d'ici le 12 décembre 2019 jusqu'à 14h00**, heure locale. Aussi, les documents physiques doivent être dans des enveloppes scellées dessus écrit «EOI No. ....» pour ..... (Brève description du service) pour la campagne de forage d'exploration dans le bloc Shakti-II (G4-245) au Gabon » et envoyé par courrier à l'adresse suivante:

### GENERAL MANAGER (GABON PROJECT)

### OIL INDIA LIMITED, GABON PROJECT

La Sablière, Immeuble FIDJI, (près de l'ancienne Cour Constitutionnelle)

BP:23134 Libreville, Gabon, Tel : +(241)-01 44 29 92,

E-mail: oilgabonproject@gmail.com

Les détails, les critères de pré-qualification, etc., sont disponibles sur le site Web de la société: **www.oil-india.com** (sous l'onglet **For vendor** - Expression of Interest). OIL ne saurait être tenu pour responsable de la soumission tardive de leur EOI. OIL se réserve le droit (a) d'accepter ou de rejeter toutes les EOI soumises par les parties (b) d'annuler le processus à tout moment, sans engager sa responsabilité et d'en attribuer la raison aux demandeurs. Tous les rectificatifs, amendements, prorogations, clarifications, etc. de l'offre seront uniquement sur le site Web de OIL (**www.oil-india.com**) et aucune notification ne sera publiée dans la presse. **21190**

### L'université Internationale de Libreville, bon étudiant !

L'université internationale de Libreville confirme son leadership par la reconduction de son habilitation à fonder et autorisation d'ouvrir sur la cinquantaine d'établissements évalués par la Commission pour l'enseignement supérieur privé. Ce résultat découle de son savoir-faire qui se traduit par des infrastructures conformes aux standards internationaux et la qualité de son offre de formation pédagogique innovante avec des filières tels le droit et la science politique / l'économie-gestion / la formation polytechnique.

Habilitée à délivrer les diplômes de DUT, Licence, Ingénieur, Master et Doctorat, elle se positionne ainsi comme le fleuron de la formation universitaire au Gabon et est très compétitive sur le plan international grâce à ses prestigieux partenariats notamment avec l'université du Québec à Montréal, l'université Paris-dauphine et la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale. **21193**

### CABINET DE GROUPE

### NOUVEAUX HORAIRES :

#### LUNDI - VENDREDI

Consultations Généralistes & Pédiatres: 7h30 -18h

Laboratoire : 7h30-18h

Radiologie : 8h-18h

Service de garde : 19h-7h

#### SAMEDI

Consultations Généralistes & Pédiatres: 7h30 - 16h

Laboratoire : 7h30-15h

Radiologie: 8h-15h

Service de garde : 15h à Lundi 7h

#### SPECIALISTES :

Dermatologues/vénérologues

Gynécologues/obstétriciens

Ophthalmologue

O.R.L./Allergologues

Rhumatologues. **21210**



### AVIS DE PROJET DE FUSION ABSORPTION

#### DIESEL GABON

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 796 068 900 F CFA  
Siège social : LIBREVILLE B.P. 205  
R.C.C.M. : LIBREVILLE 2002 B 02029  
N.I.F. : 790 066 N

ET

#### DIPART

Société Anonyme avec Administrateur Général

Au capital de 10 000 000 de F CFA

Siège social : LIBREVILLE B.P. 205

R.C.C.M. : LIBREVILLE 2005 B 04335

N.I.F. : 798 878 T

### AVIS DE PROJET DE FUSION ABSORPTION

(Article 194 A.U. OHADA relatif au droit des sociétés commerciales)

Suivant acte sous seing privé en date à Libreville du 11 novembre 2019, les sociétés DIESEL GABON et DIPART ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société DIPART par la société DIESEL GABON.

Aux termes de ce projet de fusion, la société DIPART (Société Absorbée) transmettra la totalité de son actif, évalué à 729 962 955 F CFA, et transférera la charge de la totalité de son passif, évalué à 142 923 944 F CFA, à la société DIESEL GABON (Société Absorbante).

L'actif net apporté par la société DIPART sera, en conséquence, de 587 039 011 F CFA.

L'apport par la société DIPART à la société DIESEL GABON sera rémunéré par l'attribution aux actionnaires de la Société Absorbée de MILLE-CINQ-CENT-TRENTE-NEUF (1 539) actions nouvelles de CINQUANTE-SEPT-MILLE-TROIS-CENTS (57 300) F CFA chacune, à créer par la société DIESEL GABON dont le capital sera ainsi augmenté de QUATRE-VINGT-HUIT-MILLIONS-CENT-QUATRE-VINGT-QUATRE-MILLE-SEPT-CENTS (88 184 700) F CFA.

Les actions nouvelles seront attribuées aux actionnaires de la société DIPART à raison de 1 action de la société DIPART pour 1,539 action de la société DIESEL GABON.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par la Société Absorbée, soit 587 039 011 F CFA, et le montant de l'augmentation de capital réalisée par la Société Absorbante, soit 88 184 700 F CFA, constituera une prime de fusion d'un montant de QUATRE-CENT-QUATRE-VINGT-DIX-HUIT-MILLIONS-HUIT-CENT-CINQUANTE-QUATRE-MILLE-TROIS-CENT-ONZE (498 854 311) F CFA, qui sera inscrite au passif du bilan de la société DIESEL GABON au compte «prime de fusion» sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires.

Il a été stipulé que la fusion, consentie sous la condition suspensive de son approbation par les actionnaires de chacune des sociétés concernées avant le 31 décembre 2019, produirait effet au 1er janvier 2019, les opérations de la Société Absorbée depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la Société Absorbante.

Au jour de la réalisation définitive de l'opération, la société DIPART sera dissoute de plein droit, sans liquidation.

Les créanciers des sociétés DIPART et DIESEL GABON, dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront former opposition dans les conditions et les délais prévus par les articles 679 et 682 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales.

Conformément aux dispositions légales, deux exemplaires originaux du projet de fusion ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Libreville le 14 novembre 2019 sous le numéro 33122/2018-2019.

Pour avis

**21204**

### La Commission des Travailleurs ayant pris part aux travaux sur le projet de révision du Code du Travail

#### COSYGA - CGSL - UTG - CSDT - CSTG - CGSL\_LO - SYNEC - ONEP - SYNADO

Les membres des Bureaux des confédérations, des fédérations et syndicats affiliés, des syndicats d'entreprises, ainsi que les Délégués Syndicaux et Délégués du Personnel sont invités, par la commission indiquée ci-dessus, à prendre part à la séance de restitution sur les travaux de la révision du Code du Travail initiée par le Gouvernement.

**Cette restitution se fera le samedi 16 novembre 2019, de 8 heures 30mn à 12 heures 30mn à la Chambre de Commerce de Libreville.**

Compte tenu de l'importance de ce sujet, la présence de tous est vivement souhaitée. **21221**